



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MAI 2024

Délibération n° D-2024-146

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 07/05/2024

Publication :
le 17/05/2024

Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique - Site de
Port Boinot - Lots 2, 7, 11a, 12, 16 et 18 - Avenants n° 2, 3, 4 et
5

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique -
Site de Port Boinot - Lots 2, 7, 11a, 12, 16 et 18 -
Avenants n° 2, 3, 4 et 5**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'opération Port-Boinot a transformé, depuis l'été 2021, le site des anciennes usines de chamoiserie Boinot en un vaste espace paysagé respectant la mémoire du passé industriel et marquant l'entrée dans le Parc Naturel du Marais poitevin.

Par délibérations du 21 novembre 2022 et du 20 janvier 2023, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux de la réhabilitation de la Maison Patronale et de la Fabrique situées sur ce site.

Un avenant n°1, pour tous les marchés de travaux, a été approuvé pour la mise en place de la plateforme EDIFLEX de gestion financière des marchés au Conseil municipal du 20 mars 2023.

Par délibération du 26 juin 2023, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°2 aux marchés de travaux, pour les lots n° 1, 2, 5, 7, 8 et 14.

Par délibération du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°2 et 3 aux marchés de travaux pour les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11a, 12, 17, 18.

Par délibération du 25 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé les avenants n° 2,3 et 4 aux marchés de travaux pour les lots 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11a et 17.

A ce jour, des adaptations de chantiers en vue de l'installation du preneur, sont nécessaires sur les lots suivants :

Lot n°2 – Gros œuvre - Avenant n°5

- Maison patronale : Création du perron
- Fabrique : Enduit et travaux de réparation sur pignon en vue d'y créer une fresque ; Moins-value sur enduit intérieur à la chaux remplacé par enduit type PRB

Soit un montant total pour l'avenant n°5 de 18 167,91 € HT soit 21 801,49 € TTC

Lot n°7 – Menuiseries extérieures bois – Avenant n°5

- Fabrique : fourniture et pose d'encoffrements pour futurs rideaux occultants

Soit un montant total pour l'avenant n°5 de 998,22 € HT soit 1 197,86 € TTC.

Lot n°11a – Menuiseries intérieures – Avenant n°4

- Maison patronale : fourniture et pose de trappes pour maintenance des caissons VMC et création d'un accès supplémentaire en combles partie Nord ; Travaux en combles et en cave pour créer un habitat de chauve-souris

Soit un montant total pour l'avenant n°4 de 8 855,70 € HT soit 10 626,84 € TTC.

Lot n°11b – Parquet – Avenant n° 2

- Maison patronale : suppression barrière anti-humidité, suppression parquet local caisson hotte R + 1 ; supplément ragréage fibré (dû à la suppression époxy sol) ; parquets supplémentaires suite modifications plan architecte zone Nord ; supplément travaux parquet existant sur lambourdes en départ escalier bois RdC ; supplément préparation plancher OSB au Sud avec création rampe d'accès ; plus-value moulure sur plinthes chêne

- Fabrique : suppression barrière anti-humidité ; suppression parquet réserve R+1 ; traitement particulier au droit des poutres béton dans les planchers bois ; supplément sous-couche acoustique au R+2 en remplacement de la chape sèche supprimée

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 5 424,96 € HT soit 6 509,95 € TTC.

Lot n°12 – Carrelage faïence - Avenant n°3

- Maison patronale : suppression du carrelage anti-dérapant sur socle sous îlot de cuisine, suppression du sol carrelage du local stockage, suppression plinthes à gorge dans cuisine ; fourniture et pose de carrelage anti dérapant dans local ménage et une trappe d'accès carrelée dans PMR R+1

- Fabrique : seuils carrelés sur accès salle 4 et 5 au R+2

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de – 4 752,95 € HT soit - 5 703,54 € TTC.

Lot n°16 – Plomberie sanitaire - Avenant n°2

- Maison patronale : remplacement des siphons plastiques par des siphons chromés sur les lave-mains des sanitaires accessibles au public

- Fabrique : remplacement des siphons plastiques blancs par des siphons chromés sur les lave-mains des sanitaires accessibles au public ; Alimentation eau froide supplémentaire au RDC et R+2

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 1 701,18 € HT soit 2 041,42 € TTC

Lot n°18 – Electricité – Avenant n°3

- Modification des alimentations électriques à la demande du preneur

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de 3 291,75 € HT soit 3 950,10 € TTC

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant cumulé des avenants précédents (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total d'augmentation des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
2	UNISCOP	1 306 289,28	64 051,28	5	18 167,91	6,29 %	1 388 508,47	1 666 210,16
7	RIDORET	277 402,11	16 800,11	5	998,22	6,42 %	295 200,44	354 240,53
11a	MENUISERIE GIRARD	215 088,35	6 608,96	4	8 855,70	7,19 %	230 553,01	276 663,61
11b	LE PARQUETEUR VENDEEN	189 556,42	0	2	5 424,96	2,86 %	194 981,38	233 977,66
12	B2S	106 741,92	1 405,44	3	-4 752,95	-3,14 %	103 394,41	124 073,29
16	HERVE THERMIQUE	69 802,82	0	2	1 701,18	2,44 %	71 504,00	85 804,80
18	EEAC	200 739,91	2 000,00	3	3 291,75	2,63 %	206 031,66	247 237,99

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncés ci-dessus, et autoriser leur signature ainsi que de toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ